

**PROGRAMME DE MAÎTRISE
EN TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION**

GUIDE DE LA MATI

**Guide à l'intention des étudiantes,
étudiants, directrices, directeurs et
membres des comités
d'évaluation.**

Septembre 2017

ESG UQÀM



Table des matières

Mot de la direction de programme.....	3
Introduction.....	4
Cheminement dans les programmes 3255 et 3256.....	4
Cheminement avec mémoire (3255).....	5
Scolarité.....	5
Les cours et la dimension recherche.....	5
Objectifs et exigences du mémoire.....	6
Choix du directeur de recherche et du sujet de recherche.....	6
Élaboration de la proposition de mémoire.....	6
Contenu de la proposition de mémoire.....	7
Certification éthique pour les cycles supérieurs.....	7
Rédaction et évaluation du mémoire.....	8
Cheminement avec Projet d'application (3256)	10
Scolarité.....	10
Les cours et la dimension projet	10
Objectifs et exigences du projet d'application.....	11
Choix du directeur de recherche et du sujet de recherche.....	11
Élaboration de la proposition de projet d'application.....	12
Contenu de la proposition de projet d'application.....	12
Certification éthique pour les cycles supérieurs.....	13
Rédaction et évaluation du projet d'application.....	13
Les formulaires et procédures – mémoire et projet d'application.....	15
Nous joindre.....	16
Annexe – Tableau récapitulatif	17

Mot de la direction

Chères étudiantes et chers étudiants,
Directrices et directeurs et,
Membres évaluateurs des propositions

Le cheminement dans le programme de maîtrise en technologies de l'information (TI), que ce soit le « profil recherche 3255 » ou le « profil projet d'application 3256 », est composé de plusieurs étapes qui se succèdent et qui doivent être réalisées dans les délais impartis. Le comité de programme a proposé la rédaction de ce guide afin d'offrir un cadre de référence aux étudiantes et étudiants et aux professeures et professeurs impliqués dans le processus de direction et d'évaluation.

Ce guide a été conçu de manière à faciliter la compréhension de la structure du programme. Il présente les différentes étapes en décrivant les aspects académiques et administratifs.

Cependant, le guide ne se substitue pas aux règlements de l'Université qui ont préséance. Il expose systématiquement certains de ces règlements et offre une meilleure compréhension du cheminement des programmes en TI, de l'admission à la diplomation. Nous vous invitons donc à consulter le règlement des études de cycles supérieurs ([Règlement no 8](#)) qui demeure le document de référence officiel et couvre, notamment, les règles entourant la propriété intellectuelle et les politiques de déontologie édictées par l'Université.

Bonne lecture et n'hésitez pas, si vous avez des questions, à communiquer avec nous.

La direction des programmes en technologies de l'information.

Introduction

Ce guide présente la démarche nécessaire à la réussite du programme de Maîtrise ès sciences en technologies de l'information (MATI) de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM). N'oubliez pas que vous trouverez de nombreuses informations sur le site des programmes en TI : www.ti.esg.uqam.ca

Cheminement dans les programmes 3255 et 3256

Cette section décrit brièvement chacune des étapes du programme identique pour les deux profils. L'admission et la formation préparatoire sont discutées en détail dans le document d'information des programmes en TI. Nous présentons d'abord le cheminement avec mémoire, puis le cheminement avec projet d'application.

Admission – Le candidat soumet sa demande d'admission au registrariat pour les sessions d'automne ou d'hiver, en utilisant les formulaires requis. L'étudiant est admis avec ou sans condition de réussite de cours d'appoint.

La formation préparatoire – L'étudiant doit réussir les cours d'appoint qui ont été établis comme condition lors de son admission, s'il y a lieu, et ce, dans un délai établi par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) des programmes en TI.

La phase de scolarité – Qu'il soit dans le profil mémoire (3255) ou le profil projet d'application (3256), l'étudiant doit réussir un certain nombre de cours, incluant les quatre cours obligatoires des deux profils, avant d'entreprendre la phase de recherche. **Il s'agit de la phase de scolarité.** Celle-ci est de 18 crédits (ou 6 cours) au profil 3255 alors qu'elle est de 30 crédits (ou 10 cours) au profil 3256.

La phase de recherche – À la suite de la scolarité, l'étudiant entreprend les activités reliées à la recherche. Cette étape inclut les cours de méthodologie et la collecte d'information, la rédaction de la proposition de mémoire ou proposition de projet, le dépôt de la proposition de mémoire ou de projet d'application et, en dernier lieu, le dépôt initial du mémoire ou du projet, qui se traduira ensuite en dépôt final des documents.

Cheminement avec mémoire (3255)

Scolarité (18 crédits)

Pour les deux profils, il y a quatre cours obligatoires (12 crédits), soit :

- ✓ Bases de données (INF7115)
- ✓ Analyse et conception des SI de l'entreprise (INF7215)
- ✓ Stratégie et architecture d'entreprise (MET8355)
- ✓ Fondements de TI : de l'implantation à l'utilisation (MET8610).

Ensuite, dans le profil avec mémoire, il faut choisir deux cours optionnels parmi la liste des cours du programme (6 crédits).

Les cours et la dimension recherche (27 crédits)

La portion recherche est composée des activités de méthodologie et du mémoire.

L'étudiant choisit donc un cours de méthodologie (3 crédits) parmi les suivants :

- ✓ Séminaire de méthodologie en science du design (MET8021) OU
- ✓ Séminaire de méthodologie en management (MET8410) OU
- ✓ Méthodologie de la recherche appliquée (MIG9100)

L'étudiant devra ensuite effectuer le séminaire avancé de recherche (MIG9250) de 3 crédits, et le mémoire (21 crédits).

Attention! Avant de s'inscrire au cours de méthodologie, il faut avoir suivi et réussi **au moins deux cours obligatoires** et pour suivre le cours MIG9250, il faut avoir déjà suivi le premier cours de méthodologie et trouvé son directeur de recherche.

Objectifs et exigences du mémoire

« Le mémoire est un exposé écrit issu de travaux effectués dans un domaine de recherche, de création ou d'intervention démontrant que son auteure, auteur a acquis la compétence et les attributs requis pour l'obtention d'une maîtrise. Au titre de mémoire, les activités de recherche visées sont : le mémoire de recherche, le mémoire de création, le mémoire d'intervention ou de recherche-action » (Article 1.6.2.3 du Règlement 8).

Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Choix du directeur de recherche et choix du sujet de recherche

Dès son admission au programme, l'étudiant doit entreprendre des démarches pour trouver un sujet de mémoire et un professeur de l'UQAM qui accepte de l'encadrer dans sa démarche. L'étudiant est invité à consulter le site Web du programme ou du Département de management et technologie (MET) <https://mantech.esq.uqam.ca/corps-enseignant/professeurs/> et à rencontrer la direction de programme afin d'identifier une liste de professeurs potentiels.

Par ailleurs, dans le but de mieux l'aider à clarifier et approfondir son mémoire, l'étudiant suivra deux cours de méthodologie : *Méthodologie de la recherche appliquée* (MIG9100) ou *Séminaire de méthodologie en management* (MET8410) ou *Séminaire de méthodologie en science du design* (MET8021), ainsi que le *Séminaire avancé de recherche* (MIG9250). L'étudiant doit avoir entrepris ses démarches de recherche d'un professeur avant le début de ce (s) cours.

Élaboration de la proposition de mémoire

Lorsque la direction de recherche le jugera prêt, l'étudiant pourra déposer **la proposition de mémoire**. Elle sera évaluée par deux membres du corps professoral du département de management et technologie : un membre du sous-comité d'évaluation du programme ainsi qu'un professeur du Département. Une évaluation positive de la proposition est requise pour la poursuite du projet.

La proposition de mémoire est gérée au niveau de la direction des programmes en TI (au bureau R-1020). Elle doit être transmise en version numérique à l'AGÉ des programmes en TI à programmesTI@uqam.ca avec le formulaire numérique de dépôt d'une proposition de recherche, dûment complété et signé.

Au terme de l'évaluation, la proposition de mémoire pourra être :

- ✓ Acceptée (pas de modifications ou modifications mineures)
- ✓ Acceptée avec modifications majeures et, dans ce cas, l'étudiant doit (re)déposer la proposition
- ✓ Refusée, l'étudiant doit (re)déposer la proposition.

Dans les cas de figure avec modifications, ces dernières se feront sous la supervision de la direction de recherche.

Contenu de la proposition de mémoire

À titre indicatif, la proposition de mémoire devra présenter les informations suivantes :

- ✓ Introduction au sujet
- ✓ Problématique, objectifs et contexte du projet d'application
- ✓ Revue de littérature
- ✓ Approche méthodologique préconisée afin d'atteindre les objectifs prévus
- ✓ Description des livrables et présentation d'un échéancier.

Le document ne devra pas dépasser 30 pages (1 ½ interligne, excluant les références et annexes) et suivra les normes de présentation en vigueur à l'UQAM : « [Guide de présentation des mémoires et thèses](#) ».

Les critères d'évaluation des propositions sont :

- ✓ La pertinence en technologies de l'information
- ✓ La clarté des objectifs de la proposition
- ✓ La cohérence entre les objectifs poursuivis et de la méthode choisie
- ✓ La faisabilité du mémoire en tenant compte du contexte et de l'échéancier.

Certification éthique pour les étudiants aux cycles supérieurs

Tous les étudiants inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat doivent demander une certification éthique avant la réalisation de projets de recherche (mémoire et thèse uniquement) impliquant des sujets humains.

Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Un projet de recherche impliquant des sujets humains signifie de manière générale l'implication de personnes vivantes dont les données ou les réponses à des interventions ou interactions, à des stimuli ou à des questions de la part de la chercheuse, du chercheur ont une incidence sur la question de recherche.

L'ensemble de la démarche et les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://recherche.esg.uqam.ca/approbation-ethique-pour-les-etudiants-aux-cycles-superieurs/>

Vous devez déposer votre demande de certificat éthique en même temps que votre dépôt de proposition.

Rédaction et évaluation du mémoire

Lorsque la proposition est acceptée, l'étudiant peut amorcer la rédaction du mémoire. Celui-ci sera évalué par un jury composé de trois professeurs : le directeur de recherche et deux professeurs acceptés et nommés par le SCAE.

La rédaction du mémoire comprend les sections de la proposition de mémoire (mises à jour) ainsi que les sections suivantes :

- ✓ Résumé d'un maximum de 2 pages, avec une version en anglais, résumant les objectifs, la démarche et les principaux résultats (à mettre en début du document)
- ✓ Analyse critique des résultats
- ✓ Présentation et discussion des contributions par rapport aux objectifs de la recherche
- ✓ Limites des contributions
- ✓ Conclusion et réflexion.

L'évaluation de la version finale du mémoire est gérée par le Vice-décanat à la recherche.

ATTENTION, il revient à la direction de recherche de s'assurer que le document déposé est un travail de calibre universitaire et correspondant aux exigences d'un mémoire.

Les principaux critères d'évaluation sont :

- ✓ La cohérence et la rigueur du travail
- ✓ La maîtrise du sujet démontrée par l'étudiant
- ✓ La qualité de l'analyse critique des résultats obtenus
- ✓ L'appréciation faite par l'étudiant des limites de son mémoire.

Cheminement avec projet d'application (3256)

Scolarité (30 crédits)

Pour les deux profils, il y a quatre cours obligatoires (12 crédits), soit :

- ✓ Bases de données (INF7115)
- ✓ Analyse et conception des SI de l'entreprise (INF7215)
- ✓ Stratégie et architecture d'entreprise (MET8355)
- ✓ Fondements de TI : de l'implantation à l'utilisation (MET8610).

Ensuite, dans le profil avec projet d'application, il faut choisir six cours optionnels parmi la liste des cours du programme (18 crédits). Ils sont regroupés en trois blocs thématiques.

Les cours et la dimension projet (15 crédits)

La portion recherche est composée des activités de méthodologie et du projet d'application.

L'étudiant choisit un cours de méthodologie (3 crédits) parmi les suivants :

- ✓ Séminaire de méthodologie en science du design (MET8021) OU
- ✓ Séminaire de méthodologie en management (MET8410).

Et le projet d'application (MET8030) de 12 crédits.

Objectifs et exigences du projet d'application

Dans l'annuaire de l'UQAM, « Le projet d'application du programme en TI a pour objectif d'amener l'étudiant à intégrer ses connaissances et à les appliquer dans un processus d'innovation ou de recherche-développement. Ce projet doit intégrer les deux dimensions Technologie et Gestion des organisations, c'est-à-dire porter sur un sujet qui présente un potentiel d'application de la technologie de l'information dans une organisation. Il peut être réalisé en tout ou en partie en milieu de travail, en collaboration avec une entreprise ou un organisme public. »

Le projet d'application peut prendre la forme d'une étude de cas, un projet, une enquête par questionnaire ou une intervention dans le cadre d'un projet en organisation. Il comprend un ensemble d'activités effectuées sous la direction d'un professeur de l'UQAM : recherche documentaire, définition d'une problématique, élaboration d'une méthodologie, rédaction d'un rapport de proposition de projet, développement-réalisation du projet, présentation des résultats, analyse critique des contributions et limites du projet et la rédaction d'un rapport final de projet.

Choix du directeur de recherche et choix du sujet de recherche

Dès son admission au programme, l'étudiant doit entreprendre des démarches pour trouver un sujet de projet d'application et un professeur de l'UQAM qui accepte de l'encadrer dans sa démarche. L'étudiant est invité à consulter le site Web du programme ou du département de Management et technologie (MET) <https://mantech.esq.uqam.ca/corps-enseignant/professeurs/> et à rencontrer la direction de programme afin d'identifier une liste de professeurs potentiels.

Par ailleurs, dans le but de mieux l'aider à clarifier et approfondir son mémoire, l'étudiant suivra un cours de méthodologie : *Séminaire de méthodologie en science du design* (MET8021) ou *Séminaire de méthodologie en management* (MET8410). L'étudiant doit avoir entrepris ses démarches de recherche d'un professeur avant le début de ce (s) cours.

Élaboration de la proposition de projet d'application

Lorsque la direction de recherche le jugera prêt, l'étudiant pourra déposer **la proposition de projet**. Elle sera évaluée par deux membres du corps professoral du Département de management et technologie : un membre du sous-comité d'évaluation du programme ainsi qu'un professeur du Département. Une évaluation positive de la proposition est requise pour la poursuite du projet.

La proposition de projet d'application est gérée au niveau de la direction des programmes en TI (au bureau R-1020). Elle doit être transmise en version numérique à l'AGÉ des programmes en TI à programmesTI@uqam.ca avec le formulaire numérique de dépôt d'une proposition de recherche, dûment complété et signé.

Au terme de l'évaluation, la proposition de projet pourra être :

- ✓ Acceptée (pas de modifications ou modifications mineures)
- ✓ Acceptée avec modifications majeures et, dans ce cas, l'étudiant doit (re)déposer la proposition
- ✓ Refusée, l'étudiant doit (re)déposer la proposition.

Dans les cas de figure avec modifications, ces dernières se feront sous la supervision de la direction de recherche.

Contenu de la proposition de projet d'application

À titre indicatif, la proposition de projet peut être un plan de projet, une charte de projet, une description de la recherche, etc. Les principales sections sont :

- ✓ Contexte du projet
- ✓ Objectifs
- ✓ État de l'art
- ✓ Description de la méthodologie choisie
- ✓ Description des livrables et présentation d'un échéancier.

Le document ne devra pas dépasser 30 pages (1 ½ interligne, excluant les références et annexes) et suivra les normes de présentation en vigueur à l'UQAM : « [Guide de présentation des mémoires et thèses](#) ».

Les critères d'évaluation des propositions sont :

- ✓ La pertinence en technologies de l'information
- ✓ La clarté des objectifs de la proposition
- ✓ La cohérence entre les objectifs poursuivis et de la méthode choisie
- ✓ La faisabilité du mémoire en tenant compte du contexte et de l'échéancier.

Certification éthique pour les étudiants aux cycles supérieurs

Tous les étudiants inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat doivent demander une certification éthique avant la réalisation de projets de recherche (mémoire et thèse uniquement) impliquant des sujets humains.

Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Un projet de recherche impliquant des sujets humains signifie de manière générale l'implication de personnes vivantes dont les données ou les réponses à des interventions ou interactions, à des stimuli ou à des questions de la part de la chercheuse, du chercheur ont une incidence sur la question de recherche.

L'ensemble de la démarche et les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://recherche.esq.uqam.ca/approbation-ethique-pour-les-etudiants-aux-cycles-superieurs/>

Rédaction et évaluation du projet d'application

Lorsque la proposition de projet est acceptée, l'étudiant peut amorcer la rédaction du projet d'application. Celui-ci sera évalué par un jury composé de deux professeurs : le directeur de recherche et un professeur accepté et nommé par le SCAE.

Le projet d'application sera évalué par un jury de deux professeurs : le directeur de projet et un professeur proposé par le directeur et accepté par le SCAE.

Le rapport de projet d'application comprend les sections de la proposition de projet (mises à jour) ainsi que les sections suivantes :

- ✓ Résumé d'un maximum de 2 pages, avec une version en anglais, résumant les objectifs, la démarche et les principaux résultats (à mettre en début du document)
- ✓ Analyse des résultats
- ✓ Présentation et discussion des contributions par rapport aux objectifs du projet
- ✓ Conclusion

L'évaluation de la version finale du projet d'application est gérée par le Vice-décanat à la recherche (VDR).

ATTENTION, il revient à la direction de recherche de s'assurer que le document déposé est un travail de calibre universitaire et correspondant aux exigences d'un travail de recherche.

Les principaux critères d'évaluation du rapport final sont :

- ✓ La cohérence et la rigueur du travail.
- ✓ La maîtrise du sujet démontrée par l'étudiant
- ✓ La qualité de l'analyse des résultats obtenus
- ✓ L'appréciation faite par l'étudiant des limites de son projet.

Les formulaires et procédures – mémoire ou projet d’application

Dès que l’étudiant a identifié (et choisi) le directeur de recherche, **avant même de suivre le cours de méthodologie**, il doit remplir, faire signer et déposer le formulaire :

- ✓ [Dépôt d’un travail de recherche \(SDU-105b\) à la direction des programmes.](#)

Lorsque la direction de recherche juge que la proposition de recherche (mémoire ou projet d’application) est prête à être déposée, l’étudiant complète de façon électronique le formulaire :

- ✓ [Dépôt de la proposition de recherche, qui sera joint à la proposition.](#)

Lors du dépôt du mémoire ou du projet d’application, il faut joindre les documents suivants avec la version numérique de votre projet:

- ✓ [Liste de contrôle](#)
- ✓ [Nomination des membres du jury \(SDU786\)](#)
- ✓ [Autorisation de dépôt d’un travail de recherche \(SDU105d\)](#)

Les formulaires sont disponibles sur le site des programmes en TI : www.ti.esq.uqam.ca à l’onglet Maîtrise en technologies de l’information, [Section Formulaires](#)

Nous joindre

Coordonnées de la direction des programmes en TI

Téléphone: (514) 987-8489

Télécopieur: (514) 987-4655

programmesTI@uqam.ca

<http://www.ti.esg.uqam.ca>

Adresse postale

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Case postale 8888, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec)

H3C 3P8

Adresse géographique

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal (UQAM)

315, rue Ste-Catherine Est, Local R-1020

Montréal (Québec)

H2X 3X2

Coordonnées du vice décanat à la recherche ESG

Personne ressource : Marie-Eve Carrière, AGÉ

Téléphone: (514) 987-7089

Télécopieur: (514) 987-4142

Bureau R-1650

carriere.marie-eve@uqam.ca

<https://recherche.esg.uqam.ca/nous-joindre/>

Annexe – Tableau récapitulatif du cheminement et des étapes

Ce tableau est fourni à titre indicatif uniquement et est valable pour les deux profils.

Liste des étapes		Ce qu'il faut faire
ÉTAPE 1	Choix du directeur et choix du sujet	Formulaires à signer
ÉTAPE 2	Choix du cours de méthodologie	À faire valider soit par la direction de recherche, soit par la direction de programme
ÉTAPE 3	Rédaction et dépôt de la proposition de recherche	Formulaires à signer
ÉTAPE 4	Évaluation de la proposition de recherche	Poursuivre la rédaction Ou Redéposer la proposition
ÉTAPE 5	Dépôt de la certification éthique avant la réalisation de projets de recherche	Formulaires à signer
ÉTAPE 6	Rédaction du mémoire ou du projet d'application	Ne pas dépasser les trimestres alloués
ÉTAPE 7	Dépôt initial du mémoire ou du projet d'application	Attente de l'évaluation par les membres du jury
ÉTAPE 8	Dépôt final	